

Quelle gouvernance démocratique des circuits courts agroalimentaires ?

7 mai 2020

Un article publié dans la *Revue internationale d'économie sociale* traite de la question du fonctionnement démocratique des circuits courts et locaux agroalimentaires (CCLA). Il s'agit d'une préoccupation commune et récurrente dans les 17 collectifs (figure ci-dessous) accompagnés par le laboratoire Géolab de l'université de Limoges, lors d'une collaboration avec le réseau agriculture durable du Limousin ([InPACT Limousin](#)) de 2015 à 2019. Les auteurs ont cherché à évaluer la gouvernance effective de ces collectifs, au-delà des intentions démocratiques exprimées par les membres (discours), de la structure organisationnelle (statut juridique) ou des dispositifs techniques (règles formelles de réunion, outils d'animation et de communication, etc.). Ils renouent avec des recherches déjà anciennes sur les enjeux de pouvoir, dans les coopératives agricoles, entre membres salariés et non-salariés. Il s'agit aussi de prolonger la réflexion plus récente, dans le sillage de l'économie sociale et solidaire (ESS), sur les relations entre membres de structures au sein desquelles la participation n'est pas liée au capital détenu.

Description des 17 dispositifs de circuits courts et locaux agroalimentaires étudiés en Limousin

Structures enquêtées	Début/Fin observée	Adhésion(s)	Statut	Nombre d'exploitants ou de producteurs	Nombre de transformations de produits locaux	Décalage moyen entre les lieux de production et de transformation*
1	Magasin de producteurs	5 ans	Coopérative agricole	15	15	07
2	Point de vente	11 ans	Collectif sans statut juridique	30	9	63
3	Magasin de producteurs	10 ans	Coopérative agricole	12	12	40
4	Point de vente	1 ans	SAS	19	19	10
5	Point de vente	6 ans	Association loi 1901	6	6	6
6	Magasin de producteurs	3 ans	SARL	60	60	100
7	Magasin de producteurs	24 ans	Coopérative agricole	39	38	44
8	Point de vente	5 ans	Société coopérative	15	15	14
9	Magasin de consommateurs	1 an	Association loi 1901	11	18	16
10	Point de vente	12 ans	Association loi 1901	4	4	40
11	Plateforme de distribution	10 ans	Société coopérative d'intérêt collectif	34	44	66
12	Point de vente	8 ans	Association loi 1901	14	17	18
13	Point de vente	11 ans	Association loi 1901	16	16	16
14	Orchard de transformation	10 ans	SARL	44	44	10
15	Magasin de producteurs	9 ans	GIE	12	44	17
16	Magasin de consommateurs	6 ans	Association loi 1901	18	13	17
17	Association de producteurs	1 ans	Association loi 1901	6	6	10

* Les distances représentées indiquent les distances géographiques entre les lieux de production et de transformation. Le décalage est défini comme la distance entre les lieux de production et de transformation.

Source : *revue Recma*

Faisant des sources informelles de pouvoir le cœur de leur étude, les auteurs en identifient trois grands types : liés au travail (qualité ou quantité de travail réalisé) ; liés aux dimensions économiques (qualité ou quantité des produits fournis) ; relevant de la sphère socio-politique (ancienneté dans le collectif, réseaux commerciaux ou sociaux). Dans l'ensemble des collectifs, une gouvernance polyarchique est observable, plus qu'une concentration par cumul des sources de pouvoir informel. Toutefois, l'article conclut sur la nécessité d'approfondir ce type d'analyse (psychologie sociale, monographies approfondies sur les formes de participation).

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : [Revue RECMA](#)